



AMERIQUE/PANAMA - Appel de l'Assemblée plénière de la Conférence épiscopale à se rendre aux urnes le 4 mai : « une démocratie inclusive pour la dignité de tous au Panama »

Panama (Agence Fides) – « Dans le cadre du 500ème anniversaire de l'Eglise à Panama et de la commémoration du 50ème anniversaire du Geste patriotique du 9 janvier, événements historiques qui ont modelé l'identité de notre nation, nous voulons présenter la vérité de l'Evangile afin d'illuminer la conscience des citoyens et des candidats aux élections alors que ces dernières, prévues pour le 4 mai, s'approchent ». C'est ainsi que débute le communiqué publié au terme de l'Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Panama. Cette 199ème Assemblée s'est déroulée à Panama du 7 au 9 janvier et a été très suivie à cause de l'approche des élections générales.

« L'Eglise ne recherche aucune influence politique. Elle vise simplement, comme cela a été souligné par le Pape Benoît XVI, à présenter la vérité dans toute sa force morale et avec toute son expérience en humanité. Notre devoir est de former les consciences, de défendre la justice et la vérité afin d'éduquer à la dignité personnelle et collective, de construire le Panama que nous voulons tous et de réaffirmer une démocratie plus participative et plus inclusive » peut-on lire dans le document des Evêques envoyé à l'Agence Fides.

« Nous exhortons les catholiques, les hommes de bonne volonté et surtout les jeunes, à participer aux prochaines élections et, guidés par l'Evangile et par les critères éthiques, à élire des candidats disposant d'une honnêteté prouvée, sincères et responsables. En 24 ans de démocratie, l'Eglise a promu l'adoption de critères et d'engagements éthiques au travers du Pacte éthique électoral pour élire les candidats qui formeront le nouveau gouvernement. Par ce biais, la population doit être en mesure d'un côté d'exercer un vote informé et conscient, en connaissant les propositions et les programmes des candidats, tenant compte de l'éthique et du bien commun qui devrait constituer les critères de l'action politique, et de l'autre de rendre possible une saine vigilance des citoyens ».

Le texte conclut : « Nous exhortons les autorités à garantir le fait que les citoyens puissent élire de nouveaux responsables en toute transparence, loin des pratiques démagogiques et des pressions indues, comme l'acquisition de voix et l'usage illégal des biens et des fonds de l'Etat ». Le document, signé par tous les Evêques, est daté du 9 janvier 2014.

A propos du Pacte éthique électoral, voir Fides 09/07/2012, 31/01, 21/02, 05 et 9/03/2013 (CE) (Agence Fides 10/01/2014)